

## Elections au CNU – 9<sup>e</sup> section

### Profession de foi

La liste **Qualité de la Science française (QSF)** regroupe des enseignants-chercheurs actifs dans les différents champs de recherche de la 9<sup>e</sup> section du CNU : littérature française du Moyen Âge au 21<sup>e</sup> siècle, stylistique et langue française, francophonie. Dans le même esprit de représentativité, elle a tenu à respecter tout à la fois la parité et la diversité géographique de notre enseignement supérieur.

Comme les listes précédentes depuis 1999, nous avons reçu le soutien de l'association « Qualité de la science française », fondée en 1982 par le mathématicien Laurent Schwartz ([www.qsf.fr](http://www.qsf.fr)). Cette dernière a pour mission de défendre et de promouvoir la qualité et la créativité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, conditions indispensables à un approfondissement et à une diffusion toujours plus large de la science et de la culture. À ce titre, elle entend que les choix scientifiques soient faits sur la base de **critères eux-mêmes exclusivement scientifiques**.

Notre liste sollicite les suffrages de ceux qui approuvent les principes suivants :

1. **Rotation des mandats.** Notre liste ne comprend aucun élu sortant de la 9<sup>e</sup> section; aucun des élus de 2015 ne sollicitera immédiatement un nouveau mandat.
2. **Refus de l'autopromotion.** Nous nous engageons à nous opposer à la promotion d'un membre par le CNU d'un de ses propres membres, qu'il soit élu ou nommé. À l'initiative de QSF, tel est, depuis quatre mandats, l'usage en 9<sup>e</sup> section. Mais rien n'est acquis et nous ferons preuve à cet égard de la plus grande vigilance.
3. **Défense du CNU**, dont l'existence a un temps été menacée. Nous affirmons la nécessité d'une instance d'évaluation nationale élue, composée de spécialistes de la discipline, qui sont les seuls en mesure d'évaluer les enseignants-chercheurs sur des critères dépassant la simple bibliométrie afin de privilégier la qualité des travaux de recherche et de prendre en compte l'ensemble des charges incombant aux enseignants-chercheurs (enseignement, administration, publications et gestion de la recherche). Nous nous prononçons pour une forte réduction de la proportion des membres nommés, qui devraient être choisis sur proposition du CNU, selon des critères exclusivement scientifiques, et à seule fin de compléter l'éventail disciplinaire au sein du Conseil.
4. **Examen des dossiers** (de qualification, de promotion, de congés sabbatiques et pour la PEDR, cette dernière relevant désormais du CNU grâce à l'action de QSF) **fondé sur des critères équitables et transparents**, dans le respect de la diversité des écoles et des approches, sans favoritisme ni clientélisme : nous les examinerons avec le plus grand soin, en nous tenant à l'écart de toute forme de pression.
5. **Déblocage des carrières.** Nous nous mobiliserons sans relâche en vue d'obtenir une augmentation significative des congés pour recherche et des promotions, notamment en ce qui concerne l'accès des maîtres de conférences à la hors-classe ou des professeurs à la 1<sup>ère</sup> classe. La réduction du temps de la recherche constituant un des problèmes centraux du métier d'universitaire, nous proposons, plutôt qu'une modulation de service, une solution plus transparente : la possibilité de bénéficier de deux semestres sabbatiques par période de sept ans.
6. **Refus de la dévalorisation du doctorat.** Le doctorat doit rester le socle de la recherche fondamentale en lettres. Il doit correspondre à un parcours scientifique exigeant, fondé sur la maturation critique et la liberté de recherche du doctorant, menant à la réalisation d'un travail individuel et novateur, soumis à la critique de la communauté scientifique de référence. Notre liste refuse le modèle des sciences de la vie et de la nature, dans la mesure où leurs infrastructures et leurs conditions de recherche ne sont pas celles des disciplines littéraires, qui nécessitent une gestation plus longue. Nous considérons que l'on ne peut pas fixer le cadre national du doctorat en ce qui concerne la durée légale d'une thèse, la composition du jury, le rôle du directeur de thèse au sein de ce même jury, ou encore la relation entre laboratoires, doctorants et directeurs de recherche, sans tenir compte des spécificités disciplinaires.

Nous tenons à poursuivre la défense des Lettres et des Humanités, disciplines dans lesquelles les conditions d'enseignement et la recherche demeurent en danger. Nous nous engageons à les promouvoir et à faire valoir leurs qualités dans le panorama scientifique et culturel français.

**Voter pour la liste QSF, c'est choisir de soutenir des collègues qui, sans dogmatisme ni *a priori* idéologique, défendront votre discipline en toute transparence et honnêteté.**